

Numéro	CA/2025-06-26/09
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	21/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	21/07/2025
Date de transmission au Recteur	21/07/2025

## Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

### Délibération du 26 juin 2025 portant approbation de la création du master 2 mention « monnaie, banque, finance, assurance » parcours « stratégies d'assurance, finance et risques (SAFIR) » de l'école d'économie de la Sorbonne

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3 ;  
Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu la délibération n° CA/2024-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU- LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Vu l'avis du conseil de gestion de l'école d'économie de la Sorbonne ;  
Vu la délibération n° CFVU/2025-06-26/03 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 juin 2025 portant avis relatif à la création du master 2 mention « monnaie, banque, finance, assurance » parcours « stratégies d'assurance, finance et risques (SAFIR) » de l'école d'économie de la Sorbonne.

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la création du master 2 mention « monnaie, banque, finance, assurance » parcours « stratégies d'assurance, finance et risques (SAFIR) » de l'école d'économie de la Sorbonne.

La maquette, le règlement des études, ainsi que la fiche financière sont annexés à la présente délibération.

Délibération CA-2025-06-26/09	
Nombre de membres en exercice (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés	30
Nombre de refus de prendre part au vote	0
Nombre de pour	27
Nombre de contre	2
Nombre d'abstentions	1

Paris, le 6 juillet 2025

La Présidente de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

**Modalités de recours** : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.





**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION  
DU MASTER  
MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE**

- Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

**Mention du master : MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE**

**Tableau structuration de la mention**

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionnalisation	Accès Mon Master au parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré-requis
Monnaie-Banque-Finance-Assurance	M1B408	M1									x	
Banque - Finance	MPB50C	M2	x									Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Financial Technology Data	MIB50A	M2	x		x					x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Financial economics	MRB50A	M2	x		x							Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2	x							x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)		M2	x							x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance
Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2	x							x		Master 1 Monnaie-Banque-Finance-Assurance

**Clauses particulières pour chaque parcours :**

**1. Rubrique libre**

**Tableau, clauses spécifiques 1**

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation	
Intitulé du parcours/étape			Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Monnaie-Banque-Finance-Assurance	M1B408	M1		Durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Optionnel			
Banque - Finance	MPB50C	M2		En cours de semestre	Session unique	Obligatoire			
Financial Technology Data	MIB50A	M2	Anglais	En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			
Financial economics	MRB50A	M2	Anglais	En cours de semestre	Session unique	Optionnel	1 mois		
Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2		En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)	création	M2		En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			
Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2		En cours de semestre	Session unique	Pas de stage			

**Tableau 2, clauses spécifiques de validation**

Parcours			Validation				
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)	Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)	Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement U.E.)
Monnaie-Banque-Finance- Assurance	M1B408	M1	x				
Banque - Finance	MPB50C	M2	x				
Financial Technology Data	MIB50A	M2	x				
Financial economics	MRB50A	M2	x				
Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2	x				
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)	création	M2	x				
Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2	x				

**CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER**

**Clauses spécifiques de validation**

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)		Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)		Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement d'U.E.)	
			Matière(s) concernée(s)	Note minimale requise	Matière(s) concernée(s)	Nom des UE	Note minimale requise	Nom des UE	Intitulé du bloc	Note minimale requise
Master 2 Professionnel Banque - Finance	MPB50C	M2	mémoire stage/méthodologie	10/20						
Master 2 Professionnel Financial Technology Data	MIB50A	M2	Master Thesis	10/20						
Master 2 Recherche Financial economics	MRB50A	M2	Master Thesis	10/20						
Master 2 Professionnel Contrôle des risques bancaires et conformité (apprentissage, contrat pro)	MPB50D	M2	Mémoire de fin d'études	10/20						
Stratégies d'Assurance, Finance et Risques (SAFiR)	création	M2	Mémoire de fin d'études	10/20						
Master 2 Professionnel Finance Responsable, Information et communication (FRIC)	MPB50P	M2	Mémoire de fin d'études	10/20						

**Fiche soutenabilité financière d'un programme de formation diplômant en  
apprentissage/alternance/formation continue  
Contrat formation 2025-2029**

Version de la fiche : V3 13/12/2024

**Présentation du programme**

Intitulé du programme :		<b>M2 SAFiR - stratégies d'assurance, finance et risques</b>			
Dates :	Edition :	Adoption Conseil de comp. :	Présentation CFVU :		
Présentation CA :		Période de mise en œuvre :	2025-2029	Situation :	Création
Type de diplôme terminal :	Diplôme national	Niveau diplôme national :	M2		
Si dip. national, intitulé de la mention :	MONNAIE, BANQUE, FINAN		Composante de gestion :	EES (02)	
Intitulé du parcours diplômant :		M2 SAFiR			
Liste des étapes APOGEE (si existantes) :					
CFA (si formation en apprentissage) :	FORMASUP	Niveau qualification RNCP :	7, Master		
Liste Partenaire(s) pédagogique(s) (hors CFA) :				Existence d'une convention	
Partenaire 1 :					
Partenaire 2 :					
Partenaire 3 :					
Remarques :					

**Prévision effectif apprenants**

**Heures et charges enseignement (HETD)**

Etudiants formation initiale :	0	Volume étudiant (CM + RD) DEVE-POF :	407
Apprentis (CFA) :	21	Volume spécifique apprentis (hors DEVE-POF) :	35
Contrats FC/CP (hors CFA) :	0	Volume horaire total apprentissage :	442
Total apprenants :	21	CE DEVE-POF imputable sur budget central :	0
Prorata (FA/FC/CP)/Total :	100%	CE DEVE-POF imputables sur ressources propres :	619,5
Type de formation ("Seul FA" : ratio >= 80%)	Seul FA	CE Total DEVE-POF imputables :	619,5
Etudiants en convention (part. hors CFA) :	0	CE DEVE-POF imputable autre formation P1PS :	
Nombre groupe :	0	CE DEVE-POF imputable hors P1PS :	
		Charge référentiel des équivalences horaires (REH)	528

**Equilibre financier**

TOTAL PRODUITS (complets) :	219 303,00 €	TOTAL CHARGES (complets) :	208 181,84 €
PRODUITS imputables Budget Central :	5 250,00 €	CHARGES imputables Budget Central :	43 905,00 €
<b>Solde PRODUITS - CHARGES (coût complet)</b>		11 121,16 €	
<b>Solde PRODUITS - CHARGES (coût incomplet, hors imputation Budget Central)</b>		49 776,16 €	
dont CHARGES heures maquetées DEVE-POF imputables à la formation sur budget central		43 905,00 €	
PRODUITS (complets) /étudiants FA-FC :	10 443,00 €	CHARGES (complets) /étudiants FA-FC :	9 913,42 €

**Observations**

Dates :

--	--

Code couleur des cellules :	Cellule à remplir obligatoirement (non verrouillée)	Cellule "non pertinente" (vide) (verrouillée)
	Cellule menu déroulant	Cellule à remplir éventuellement (non verrouillée)
	Cellule remplie automatiquement (verrouillée)	Cellule contenu verrouillée

# Charges et produits prévisionnels (1)

Intitulé du programme : **M2 SAFiR - stratégies d'assurance, finance et risques**

## Les produits

Coût recommandé France Compétences (référentiel (NPEC-OPCO))	10 604,00 €	Nombre apprentis FA	21
Produit "effectif" par apprenti :	10 442,00 €	Total Contrats apprent.	219 282,00 €
Autres produits OPCO-CFA			- €
Reste à charge prévisionnel (entreprises)			- €
Droits d'inscription nationaux (FC, FA, hors FI) (imputation Budget Central)			5 250,00 €
Contrats de professionnalisation (CP)	Nombre :	0	Montant : - €
Contrat Fonction publique d'Etat ou Hospitalier	Nombre :	0	Montant : - €
Contrat Fonction publique Territoriale	Nombre :	0	Montant : - €
Autres contrats ou FC (préciser)			- €
Autres produits externes (TA hors quota, conventions,...) (préciser)	Conventions atelier		- €
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>219 303,00 €</b>
<b>Dont PRODUITS imputables Budget Central</b>			<b>5 250,00 €</b>

## Les charges

Coûts personnels enseignement/pédagogie						
1) Charge enseignement DEVE-POF imputable formation						
	Nb H. CM	Nb H. TD	Total HETD	Coût horaire	Coût total (€)	
Enseignants, service statutaires (imputation Budget Central)	100	0	150	292,70 €	43 905,00 €	
Ou détail						
Professeur	30	0	45	376,00 €	16 920,00 €	
Maître de conférence	70	0	105	257,00 €	26 985,00 €	
Second degré (PRAG, PRCE,...)	0	0	0	232,25 €	- €	
Lecteur	0	0	0	- €	- €	
ATER	0	0	0	143,50 €	- €	
Enseignant contractuel (non vacataire, LRU,...)	0	0	0	182,40 €	- €	
Doctorant	0	0	0	61,00 €	- €	
Ou service statutaire indifférencié (sans distinction de catégorie) (au choix du porteur) :			0	286,00 €	- €	
Enseignants statutaires établissement, heures complémentaires	70	0	105	45,00 €	4 725,00 €	
Vacataires fonctionnaires	0	0	0	45,00 €	- €	
Vacataires non fonctionnaires	243	0	364,5	61,64 €	22 467,78 €	
<b>TOTAL CE DEVE-POF imputable formation</b>	<b>413</b>	<b>0</b>	<b>619,5</b>	<b>114,77 €</b>	<b>71 097,78 €</b>	
2) Ingénierie pédagogique						
Statut	Catégorie FP	Corps	Cat. Corps, précision	Quotité %	Coût chargé	Coût total (€)
BIATSS titulaire	B	TECH RF	B	0%	58 666,00 €	- €
BIATSS titulaire	A+	IGE		10%	84 089,00 €	8 408,90 €
Autres dépenses personnel ingénierie pédagogique (préciser) :						
						- €

## 3) Prime responsabilité pédagogique au titre du RIPEC et REH

Charge heures, référentiel des équivalences horaires (prévu Annexe 1, CA 04/2024)				Coût horaire :	53,32 €
Fonctions (liste complète REH Annexe 3)	HETD réf.	HETD retenu	Nb unité	Coût total (€)	
Direction du programme de formation	par groupe	30	20	1	1 066,40 €
Valorisation de la formation	par groupe	10	0	1	1,00 €
Séminaire d'intégration	par groupe	10	0	1	1,00 €
Ingénierie pédagogique des voyages d'études...	par groupe	15	15	1	799,80 €
Sélection et placement dans les structures d'accueil	par alternant	5	5	21	5 598,60 €
Méthodologie et ateliers professionnels,...	par groupe	10	10	1	533,20 €
Tuteur universitaire (suivi individuel...)	par alternant	10	10	21	11 197,20 €
Direction de mémoire de fin d'études	par alternant	6	6	21	6 718,32 €
Participation au jury de soutenance de mémoire	par alternant	2	2	21	2 239,44 €
Accompagnement à la recherche du premier emploi...	par alternant	2	0	0	- €
<b>Total coût référentiel des équivalences horaires</b>			<b>Total HETD :</b>	<b>528</b>	<b>28 154,96 €</b>
<b>Prime responsabilités pédagogiques enveloppe formation de la composante</b>			<b>HETD</b>	<b>0</b>	<b>- €</b>

## Charges et produits prévisionnels (2)

<b>Intitulé du programme : M2 SAFiR - stratégies d'assurance, finance et risques</b>							
<b>Coûts personnels administratifs (BIATSS)</b>							
Statut	Catégorie FP	Corps	Cat. Corps, précisions	Quotité %	Coût chargé	Coût total (€)	
BIATSS titulaire	B	ATRF	B	0%	58 666,00 €	- €	
BIATSS titulaire	A+	IGE		40%	84 099,00 €	33 639,60 €	
Autres coûts personnels administratifs (mutualisation composantes,...)						- €	
Autres vacances administratives						- €	
<b>Total coûts personnels administratifs</b>						<b>33 639,60 €</b>	
Indiquer dans quelle proportion (entre 0% et 100%) les coûts personnels administratifs se traduisent en :							
un recrutement sur le(s) postes (imputable Ressources Propres) :						100%	
une valorisation du temps de travail d'agents en poste après réorganisation (imputable Budget Central) :						0%	
<b>Total coûts personnels</b>						<b>141 301,24 €</b>	
<b>Total coûts personnels après application du prorata apprentis/alternants</b>				Prorata :	100%	<b>141 301,24 €</b>	
<b>Autres coûts</b>							
Fonctionnement des services centraux, communs et généraux de l'établissement				Taux :	20%	42 810,60 €	
Dédution prélèvements services centraux (facturation des heures établissement aux partenaires,...)						- €	
Frais de fonctionnement des services de la composante (à justifier)						- €	
Atelier de professionnalisation						- €	
Documents pédagogiques (+ logiciels)						3 680,00 €	
Matériel scientifique (abonnement revue)						2 000,00 €	
Voyage d'études						- €	
Malette pédagogique (certification DDA)						1 575,00 €	
Salons et évènements spécialisés						750,00 €	
Séminaire de rentrée						840,00 €	
Cérémonie de remise de diplôme						1 575,00 €	
Autres (préciser)		Matériel observations naturalistes				- €	
Redevance CFA (préciser la tarification) :		650€ par apprentis				13 650,00 €	
<b>TOTAL autres coûts</b>						<b>66 880,60 €</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>						<b>208 181,84 €</b>	
<b>Dont CHARGES imputables Budget Central</b>						<b>43 905,00 €</b>	
<b>Les soldes</b>							
<b>PRODUITS - CHARGES (coût complet)</b>		<b>11 121,16 €</b>		<b>PRODUITS - CHARGES (coût incomplet, hors imp. BC)</b>		<b>49 776,16 €</b>	